

# Développement durable et environnement

Consommer moins, éviter les déplacements individuels automobiles, économiser l'énergie et l'eau, trier et recycler nos déchets, privilégier l'exploitation des ressources locales, préserver les milieux naturels : voici quelques facettes du volet environnemental du développement durable.

Certains projets de développement durable sont menés au niveau d'un territoire ; c'est notamment le cas des Agendas 21 locaux mis en place dans six structures intercommunales et dans trois communes, mais aussi dans les départements du Finistère et des Côtes-d'Armor et à l'échelle de la région. De nombreux autres projets territoriaux de développement durable ont été identifiés sur le territoire. D'autres actions sont mises en pratiques plutôt dans des secteurs d'activités ou par des publics spécifiques (scolaire (3)), collectivités (8)). L'implication du secteur industriel pour la protection de l'environnement est notamment suivie à travers l'enquête Antipol depuis 1996.

Développer l'écocitoyenneté pour que chacun participe au développement durable suppose de sensibiliser et d'informer. Toute l'année, près d'une centaine de structures réparties sur l'ensemble de la région disposent d'un lieu d'accueil pour informer le public et répondre à ses questions concernant l'éducation à l'environnement pour un développement durable. La semaine du développement durable (6) est aussi un des moments forts de l'année pour découvrir les initiatives locales : portes ouvertes, conférences, spectacles, expositions, randonnées, etc.



Vélo à la carte à Rennes

## Quelques chiffres à retenir

- ▶ 13 Agendas 21 locaux en Bretagne, dont 4 reconnus au niveau national
- ▶ Plus de 300 structures mènent au quotidien des actions d'éducation à l'environnement
- ▶ 207 lignes carapattes ou caracycles à destination de 137 écoles en Bretagne
- ▶ 218 établissements industriels bretons ont répondu à l'enquête Antipol en 2005

## L'empreinte du citoyen

### Par la démographie :

- ▶ 3 103 000 habitants en 2007, au moins 3 700 000 prévus en 2030, soit + 19 % ;
- ▶ Densité régionale moyenne : 114 hab/km<sup>2</sup> ;

### Par l'habitat :

- ▶ nombre de logements au 01/01/05, 1 650 800 dont plus de 12 % de résidences secondaires ;
- ▶ 20 000 logements construits en moyenne chaque année ;
- ▶ 11 % du territoire régional est artificialisé (3,6 % pour le logement) et 90 000 ha d'espace naturel ou agricole consommés entre 1992 et 2006 ;

### Par les transports :

- ▶ 85 % des déplacements des Bretons se font par la route ;
- ▶ en 2006, le parc automobile dénombreait 1 577 539 véhicules, soit 512 pour 1 000 habitants ;
- ▶ les 7 principaux réseaux de transports collectifs urbains ont transporté 110 millions de passagers ;
- ▶ le trafic des aéroports bretons est à la hausse en 2006 : + 5,1 % par rapport à 2005 ;
- ▶ l'activité transport de marchandises est dominée par la route à 93,8 % en 2006 ;
- ▶ entre 1999 et 2005, les flux de déplacements (rail + route) entre Rennes et les 7 autres agglomérations bretonnes ont augmenté de 28 % ;
- ▶ les transports sont le deuxième secteur « énergétivore » avec 38,3 % de la consommation globale bretonne.

### Par l'exploitation de la ressource :

- ▶ 11 % du littoral breton est artificialisé ;
- ▶ 278,8 millions de m<sup>3</sup> d'eau prélevés dans la ressource en eau en 2006 ;
- ▶ plus de 32 millions de tonnes de matériaux extraits du sol breton en 2006 ;
- ▶ 22 800 forages réalisés depuis 1974 ;
- ▶ 60 sites pollués répertoriés dans la base de données publique Basol, soit 1,7 % des sites pollués en France.

### Par la protection de la ressource

- ▶ 73 % des captages d'eau ont un périmètre de protection ;
- ▶ 380 sites classés en espaces naturels sensibles sur 9 318 ha ;
- ▶ 17 872 ha gérés par le Conservatoire du littoral ;
- ▶ début 2007, la Bretagne compte 63 000 ha de forêts certifiées soit 20 % de la surface boisée régionale ;
- ▶ taux de collecte des eaux usées : 80 % ;
- ▶ rendements épuratoires des stations d'épuration : la production de boues s'élevait à 46 400 tonnes de matière, dont 23 800 tonnes épandues sur les champs ;
- ▶ 5 schémas d'aménagement et de gestion des eaux finalisés, 7 en cours d'élaboration, 4 en cours de pré-élaboration et 1 en émergence ;
- ▶ 320 sites classés couvrent 26 000 ha et 349 sites inscrits couvrent 120 600 ha ;
- ▶ les deux tiers des sites Natura 2000 bretons sont littoraux ou marins ;

- ▶ le premier parc naturel marin est breton : le parc marin d'Iroise créé en 2007 ;
- ▶ 367 établissements soumis à autosurveillance pour les rejets dans l'eau.

### Par la production de déchets

- ▶ 663 kg d'ordures ménagères produites par habitant en 2004 ;
- ▶ 92 kg d'ordures ménagères collectées sélectivement par habitant ;
- ▶ 237 déchèteries en Bretagne ;
- ▶ un Breton apporte en moyenne chaque année 256 kg de déchets à la déchèterie ;
- ▶ 55 % des déchets collectés en déchèteries sont valorisés ;
- ▶ en 2006, les entreprises soumises à déclaration annuelle ont produit 92 269 tonnes de déchets dangereux ;
- ▶ le compostage des ordures ménagères produit 65 000 tonnes de compost valorisé en agriculture ;
- ▶ environ 25 000 composteurs individuels distribués en Bretagne en 2004.

### Par la consommation d'énergie

- ▶ entre 1995 et 2006, la consommation énergétique régionale a augmenté de 22 % ;
- ▶ les produits pétroliers représentent 57,3 % de la consommation finale énergétique contre 50 % au plan national ;
- ▶ fin 2007, la Bretagne compte 202 éoliennes en service contre 91 fin 2005 ;
- ▶ depuis 2005, la production d'électricité par les énergies renouvelables a augmenté de 190,8 % en Bretagne.

## Les Agendas 21

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle orienté vers le développement durable, adopté par les pays signataires de la déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992.

L'Agenda 21 local est mis en oeuvre à toute échelle, de la commune au département et à la région, en passant par les différents niveaux d'intercommunalité.

En France, en 2007, près de 150 communes ont délibéré sur sa mise en oeuvre avec les élus, les associations, les collectivités locales et les habitants. Parmi celles-ci plus de 90 % ont défini les enjeux stratégiques de leur politique de développement durable, 36 % ont élaboré un ou plusieurs plans d'action, seulement 5 % ont conçu leur système d'évaluation. On dénombre au niveau national :

- ▶ 18 Agendas 21 régionaux, dont l'Agenda 21 de la Bretagne ;
- ▶ 32 Agendas 21 départementaux, dont ceux des Côtes-d'Armor et du Finistère. Le département du Morbihan a lancé une démarche d'Agenda 21. Le département d'Ille-et-Vilaine a validé le volet interne et en 2008 réalisera le volet externe ;
- ▶ 89 Agendas 21 intercommunaux dont, pour la Bretagne, ceux de 3 communautés d'agglomération (Vitré, Lorient, Rennes), 1 communauté de communes (Lanvollon-Plouha), 1 communauté urbaine (Brest), 1 pays (Morlaix) ;
- ▶ 156 Agendas 21 communaux dont 4 en Bretagne : Fougères, Ile de Groix, Saint-Nolff et Allaire. Pour engager les jeunes et leur personnel dans une démarche responsable, de progrès environnemental et social, trois lycées et un collège ont créé des Agendas 21 scolaires en Bretagne.

### LES AGENDAS 21 EN BRETAGNE



Agenda 21 départemental  
(25/09/2003) Date de lancement

Agenda 21 inter-communal

Agenda 21 communal

0 10 20 30 40 50  
Kilomètres

Les Agenda 21 lancés  
en France métropolitaine



Agenda 21 régional

Agenda 21 départemental

### En savoir plus

[www.agenda21france.org/](http://www.agenda21france.org/)  
[www.comite21.org/](http://www.comite21.org/)  
[agenda21.region-bretagne.fr/](http://agenda21.region-bretagne.fr/)  
[www.dd-pratiques.org/](http://www.dd-pratiques.org/)  
[www.finisteredurable.fr/accueil](http://www.finisteredurable.fr/accueil)

« L'agenda scolaire et l'écoresponsabilité » Comité 21  
(à télécharger sur [www.etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr/documents/comite21.pdf](http://www.etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr/documents/comite21.pdf))

### Sources

Données : Comité 21 2007

Carte : Comité 21 2007, Route 500® © IGN - 2006

## Le développement durable dans l'entreprise

Pour mesurer les efforts déployés par les industriels pour la protection de l'environnement, le service des études et des statistiques industrielles du Minefe a mis en place l'enquête Antipol. Depuis 1996, elle vise tous les établissements industriels de plus de 100 salariés. Ces seuils peuvent être abaissés à 50 voire 20 salariés pour les activités plus polluantes (sidérurgie, chimie de base, etc.).

Si les dépenses globales d'investissement des 218 établissements bretons ayant répondu à l'enquête sont en diminution constante depuis 2000, on note une évolution dans la répartition des dépenses. Ainsi, les dépenses d'études (en prévision d'un investissement ou bien réglementaires) passent de 3,9 M€ en 2004 à 13,8 M€ en 2005. Cette même année, 7 M€ ont également été investis pour l'installation d'équipements de production ayant des performances environnementales. On observe cependant une baisse significative des investissements spécifiques (dédiés à la protection de l'environnement au sein de l'établissement) de 30,8 M€ en 2004 à 21,4 M€ en 2005.

Sur cette période, l'évolution des investissements spécifiques peut être suivie par grands domaines environnementaux. En 2005, 9,8 M€ ont été destinés à la gestion des eaux usées et 3,8 M€ à l'air et au climat. Les investissements prioritairement dédiés aux « sites, paysages et biodiversité » dans les années 1990, ont fortement diminué.

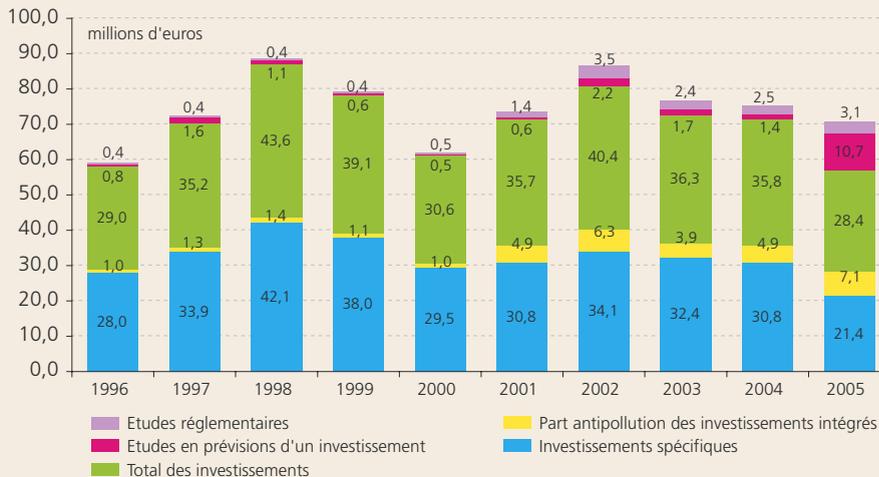
### En savoir plus

[www.industrie.gouv.fr/sessi/regions/bretagne/eap\\_reg.htm](http://www.industrie.gouv.fr/sessi/regions/bretagne/eap_reg.htm)  
[draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/drdaif/IMG/pdf/iaa2001\\_cle0bfc2.pdf](http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/drdaif/IMG/pdf/iaa2001_cle0bfc2.pdf)

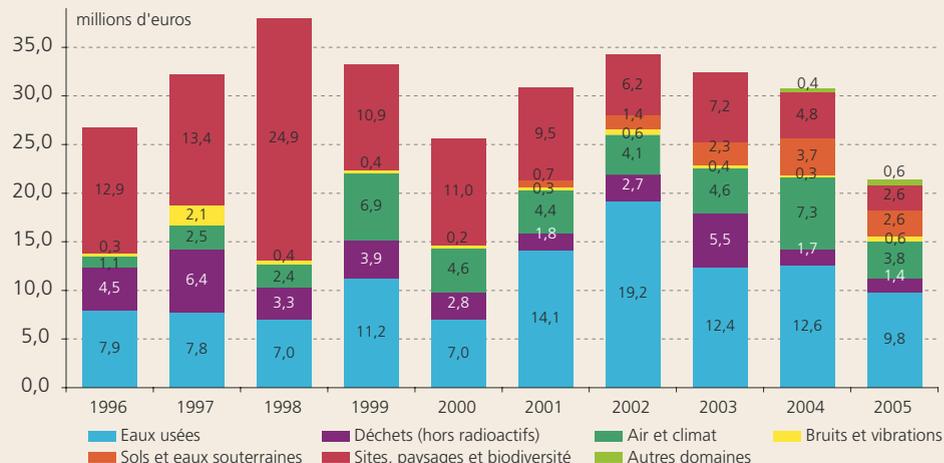
### Sources

Données : Minefe-Sessi 2007

### ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES BRETONNES ENTRE 1996 ET 2005



### ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS SPÉCIFIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES BRETONNES ENTRE 1996 ET 2005



## Les actions

Assurer un aménagement durable des territoires (SCoT, PLU), réguler les transports sont des enjeux importants en Bretagne, confrontée à une forte croissance démographique.

Les carburants représentent à eux seuls 61 % des produits pétroliers consommés dans la région. Les déplacements se multiplient ; les distances parcourues s'allongent (voir page 19). Plusieurs actions proposent des alternatives à la voiture.

### 1 Plan de déplacement d'entreprise

Un plan de mobilité, ou « Plan de déplacement d'entreprise » (PDE) est une démarche permettant, au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une administration, de favoriser l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et de rationaliser les déplacements liés au travail.

L'Ademe Bretagne apporte un soutien financier et méthodologique aux établissements qui s'engagent dans la mise en place d'un PDE.

Une trentaine d'entreprises, collectivités ou administrations bretonnes ont élaboré un diagnostic PDE. Parmi elles, une quinzaine ont élaboré leur plan d'action.

### 2 Le covoiturage

Les conseils généraux des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan soutiennent le covoiturage. Ils ont notamment aménagé des aires de covoiturage le long des axes routiers dans chaque département.

Les covoituteurs s'inscrivent sur un site Internet d'où ils peuvent organiser leur déplacement ou proposer des itinéraires.

En Ille-et-Vilaine, l'association Covoiturage Plus compte en 2007 200 entreprises bretonnes partenaires, 4 000 inscrits et plus de 700 covoituteurs. Ils ont permis d'économiser l'équivalent de 1 500 000 km et 225 tonnes de CO<sub>2</sub>.

### 3 Carapatte, caracycle, pédibus



Pour aller à l'école en toute sécurité sans la voiture, les enfants qui le veulent peuvent se joindre aux carapattes, caracycles ou pédibus. Ces ramassages scolaires sont mis en place à l'initiative des parents d'élèves ou bien des collectivités. Ils peuvent être aidés dans leur démarche par l'Ademe qui met à leur disposition un guide méthodologique. Les groupes d'enfants vont à l'école accompagnés par des adultes (2-3 adultes pour 15 enfants) et suivent un itinéraire précis à pied ou à vélo. Comme avec le bus, ils s'arrêtent à des points déterminés pour récupérer les enfants au plus près de leur domicile.

En 2007 en Bretagne, 75 communes ont mis en place 207 lignes carapattes ou caracycles à destination de 137 écoles.

### 4 L'empreinte écologique du Pays de Guingamp

Le projet d'empreinte écologique du Pays de Guingamp a débuté en avril 2007. Son but : développer une culture scientifique citoyenne autour de cet indicateur environnemental. Tout en intégrant les spécificités du territoire, il informera sur les secteurs qui impactent le plus l'empreinte écologique du Pays (habitat, logement, transports...). Ces résultats serviront à un travail de prospective dans le cadre des projets d'aménagement du territoire.



© Ademe

Ramassage scolaire à pieds (pedibus)

### En savoir plus

[www.covoiturage.asso.fr/presentation/](http://www.covoiturage.asso.fr/presentation/)  
[www.ticoto.fr/](http://www.ticoto.fr/)  
[www.covoiturage.morbihan.fr/](http://www.covoiturage.morbihan.fr/)  
[www.covoiturage-finistere.fr/](http://www.covoiturage-finistere.fr/)  
[www.ademe.fr/bretagne/actions\\_phares/transports/](http://www.ademe.fr/bretagne/actions_phares/transports/)

### Sources

Données : Ademe 2007, Covoiturage + 2007

## 5 L'observatoire départemental du développement durable (O3D)

L'observatoire du développement durable du département des Côtes-d'Armor regroupe plus de 200 acteurs et vise à informer et sensibiliser le public aux enjeux du développement durable. Un tableau de bord de l'environnement intégrant plus d'une centaine d'indicateurs dresse un état des lieux dans ce département.

## 6 Semaine du développement durable et trophées

Créée en 2002 à l'initiative du Meedat, la Semaine du développement durable présente concrètement le développement durable et les domaines qu'il recouvre ([www.bretagne-environnement.org/semaine-developpement-durable](http://www.bretagne-environnement.org/semaine-developpement-durable)).

En 2008, 2 673 actions de sensibilisation ont été inscrites au programme national, dont 122 en Bretagne. Depuis 2006, le conseil régional de Bretagne et l'Ademe récompensent également par des trophées des actions de développement durable menées tout au long de l'année : 139 inscriptions aux trophées en 2008.

## 7 Un guide des produits sans OGM

Inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 du conseil régional de Bretagne, ce guide recense dans chaque pays breton les différents produits ou distributeurs inscrits dans une démarche ayant un cahier des charges excluant les OGM.

L'objectif de ce guide est d'encourager le développement local et de participer à la pérennité des circuits courts de distribution et de consommation.

## 8 Urbanisme durable (Eco-Faur)

Pour promouvoir un urbanisme durable, le conseil régional de Bretagne met à la disposition des communes bretonnes - "Eco-Faur". Depuis 2005, il finance des opérations d'aménagement urbain qui intègrent par exemple la maîtrise de l'énergie, la haute qualité environnementale dans les bâtiments publics et le logement, les économies d'eau, la réduction du bruit...

L'Eco-Faur accompagne 3 grandes catégories d'aménagements : les espaces publics, les nouveaux quartiers ou zones d'habitat, les équipements ou bâtiments publics. 107 projets ont été retenus en 2006.

## 9 Performance Bretagne environnement plus

Prendre en compte l'environnement dans les outils de production et favoriser l'accès aux technologies propres et de dépollution sont les axes majeurs du programme Performance Bretagne environnement plus. Depuis 1994, près de 2 500 correspondants environnement provenant d'environ 1 700 entreprises ont bénéficié de formations. En 2007, 453 personnes ont participé aux journées thématiques sur l'évolution de la réglementation et des technologies. Ils cumulent 7 500 journées thématiques régionales.

Cette même année, 73 autodiagnostic et 39 assistances techniques en entreprise ont été réalisés.

## 10 L'éducation et la sensibilisation du citoyen

Comprendre son environnement proche, voire lointain, permet d'éveiller l'écocitoyenneté.

Pour cela, 300 structures bretonnes mènent des actions d'éducation à l'environnement au quotidien (voir 2 cartes pages suivantes), impliquant les animateurs d'associations d'éducation populaire, les techniciens de collectivités territoriales, les enseignants et surtout les animateurs nature et environnement. Depuis 2007, l'éducation à l'environnement pour un développement durable est généralisée de la maternelle à la terminale.

Le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (Reeb) est à l'origine du Plan régional d'action pour le développement de l'éducation à l'environnement en Bretagne. Document d'objectifs pour les années à venir, il a été signé en 2005 par l'État (Diren-DRDJS), le conseil régional de Bretagne, l'Ademe, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, trois conseils généraux (Côtes-d'Armor, Finistère et Ille-et-Vilaine) et le Reeb.

### En savoir plus

[www.bretagne.drire.gouv.fr/](http://www.bretagne.drire.gouv.fr/)  
[www.finisteredurable.fr/](http://www.finisteredurable.fr/)  
[www.ode22.org](http://www.ode22.org)  
[www.consomersansogmenbretagne.org/cdd.paysdeguingamp.com/](http://www.consomersansogmenbretagne.org/cdd.paysdeguingamp.com/)

« Le développement durable en Bretagne, les collectivités s'engagent » Irpa et Diren (à télécharger sur [www.bretagne.ecologie.gouv.fr](http://www.bretagne.ecologie.gouv.fr))

### Sources

Diren 2007, CRB 2007, Reeb 2007, PBE+ 2008

## CENTRES DE RESSOURCES ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DISPOSANT D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DU PUBLIC

## CENTRE DE RESSOURCE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE :

- 1- Ademe - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie 02 99 85 87 00
- 2- Maison de la consommation et de l'environnement 02 99 30 35 50
- 3- Conseil Général des Côtes d'Armor 02 96 62 66 58
- 4- Reeb - Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne 02 96 48 97 99
- 5- Bretagne Vivante - SEPNB 02 98 49 07 18
- 6- Conseil général du Finistère - Centre de ressource de l'environnement 02 98 76 26 61
- 7- Crisla - Centre de ressource du développement durable 02 97 64 64 32

## POINTS INFO ENERGIE :

- 8- Aile - Association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement 02 99 54 63 15
- 9- Ciele - Centre d'information sur l'énergie et l'environnement 02 99 30 12 13
- 10- Clé - Conseil local à l'énergie 02 99 35 23 50
- 11- Progener - Promotion de la gestion de l'énergie et des énergies renouvelables 02 96 52 15 70
- 12- Alecob - Agence locale de l'énergie du Centre-Ouest Bretagne 02 98 99 27 80
- 13- Héol - Agence locale de l'énergie du Pays de Morlaix 02 98 15 18 08
- 14- Emergence - Agence de maîtrise de l'énergie de Brest et sa région 02 98 33 15 14

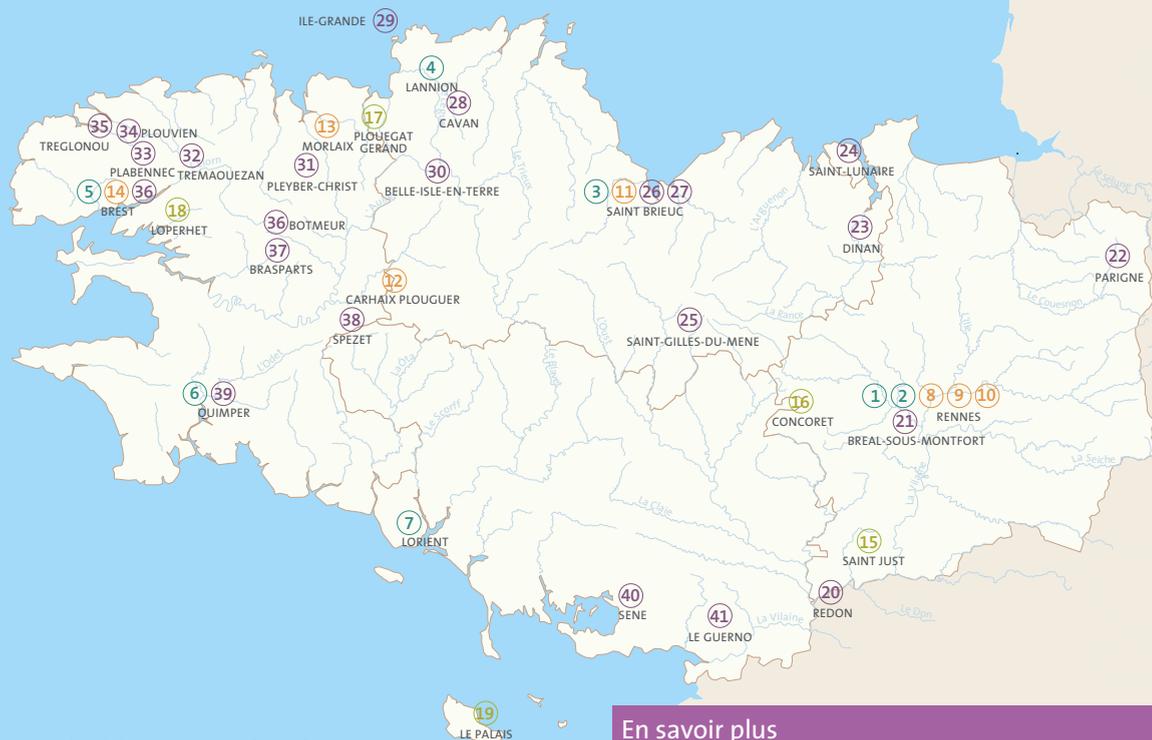
## CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE) :

- 15- Val de Vilaine 02 99 72 69 25
- 16- Brocéliande 02 97 22 74 62
- 17- Pays de Morlaix-Trégor 02 98 67 53 38
- 18- Vallée de l'Elorn 02 98 07 03 74
- 19- Belle Ile en Mer 02 97 31 40 15

## ASSOCIATIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT disposant d'une structure d'accueil du public :

- 20- Comité pour la protection des Marais 02 99 71 17 69
- 21- Centre les Bruyères 02 99 60 42 01
- 22- Maison de la tourbière 02 99 97 36 54
- 23- Ligue pour la protection des Oiseaux - Ille et Vilaine 02 99 27 21 13
- 24- Bretagne Emeraude 02 99 46 05 05
- 25- Mené Initiatives Rurales 02 96 34 42 45
- 26- Base Nature 02 96 78 12 14
- 27- Vivarmor Nature 02 96 33 10 57
- 28- Centre du son 02 96 54 61 99
- 29- Ligue pour la protection des Oiseaux - Côtes d'Armor 02 96 91 91 40
- 30- Centre régional d'initiation à la rivière 02 96 43 07 27
- 31- Au Fil du Queffleuth et de la Penzé 02 98 78 45 69

- 32- Association de Langazel 02 98 20 90 80
- 33- Abers Nature 02 98 40 76 09
- 34- Skolig al loarn 02 98 40 00 64
- 35- An Oaled 02 98 04 07 04
- 36- Adde - Association d'aide au développement économique et social 02 98 99 66 58
- 37- Centre permanent de tourisme et de découverte de l'environnement - CPTDE 02 98 81 47 50
- 38- Skol loarnig 02 98 93 93 78
- 39- Bretagne Vivante - SEPNB 02 98 50 08 42
- 40- Les apprentis nature 02 97 42 54 03
- 41- Ecole Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme 02 97 42 94 66



## En savoir plus

educ-envir.org/~reeb/  
 www.reseau-coherence.org  
 www2.ac-rennes.fr/eedd  
 www.ecole-et-nature.org  
 www.pole-education-environnement.org  
 www.agir21.org  
 www.covoiturage-finistere.fr

«Annuaire des centres de ressources en environnement»  
 Reeb 2006

## Sources

Carte et données : Reeb 2008, Route 500® - IGN 2006,  
 BD Carthage® IGN - 2008

LIEUX D'ANIMATION NATURE EN BRETAGNE DISPOSANT D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DU PUBLIC

PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE :

- 1- Maison de la faune sauvage et de la chasse 02 98 78 25 00
- 2- Maison du paysage et du loup 02 98 79 73 45
- 3- Maison de la rivière, de l'eau et de la pêche 02 98 68 86 33
- 4- Maison du parc 02 98 81 90 08
- 5- Maison des minéraux 02 98 27 19 73
- 6- Centre ornithologique d'Ouessant 02 98 48 82 65

MAISONS DES RESERVES NATURELLES :

- 7- Maison de la Baie - réserve de la Baie de Saint-Brieuc 02 96 32 31 40
- 8- Station ornithologique de l'Île Grande réserve de Sept-Îles 02 96 91 91 40
- 9- Réserve naturelle du Vénéec 02 98 79 71 98
- 10- Réserve naturelle d'Iroise 02 98 07 38 92
- 11- Réserve du Cap Sizun 02 98 70 13 53
- 12- Réserve naturelle des Glénan 02 98 50 19 70
- 13- Réserve de l'Île de Groix 02 97 86 55 97
- 14- Maison des marais - réserve naturelle de Séné 02 97 66 92 76

CONSERVATOIRE DU LITTORAL :

- 15- Siège du Conservatoire en Bretagne 02 96 33 66 32
- 16- Abbaye de Beauport - Agrab 02 96 55 18 55
- 17- Maison de l'estuaire 02 96 55 96 79
- 18- Maison du littoral 02 96 91 62 77
- 19- Maison du littoral de Ploumanach 02 96 92 58 35
- 20- Maison des dunes de Keremma 02 98 61 69 69
- 21- Maison du littoral de la Baie d'Audierne 02 98 82 61 76
- 22- Maison du marais de Penfoulic 02 98 56 62 20
- 23- Maison du littoral de Penloc'h 02 98 50 00 33

MAISONS DE SITE :

- 24- Maison de la nature 02 99 47 90 25
- 25- Ecocentre de la Taupinais 02 99 31 68 87
- 26- Maison du canal 02 99 45 48 90
- 27- Maison Pierre et nature 02 99 17 14 24
- 28- Maison de la Baie du Mont-Saint-Michel 02 99 48 84 38
- 29- Maison de la Rance 02 96 87 00 40
- 30- Maison de la pêche 02 96 50 60 04
- 31- Maison des Caps Erquy-Fréhel 02 96 41 50 83
- 32- Ceva - Centre d'étude et de valorisation des algues 02 96 22 93 50
- 33- Ecomusée de Plouguerneau 02 98 37 13 35
- 34- Centre rivière 02 96 43 08 39
- 35- Centre forêt bocage 02 96 21 60 31
- 36- Maison du patrimoine 02 96 36 66 11
- 37- Maison nature 02 96 29 15 93
- 38- Maison des toiles 02 96 56 38 26
- 39- Maison de l'environnement 02 97 38 90 70
- 40- Maison de la mer 02 97 84 87 37
- 41- Maison de l'Île Kerner 02 97 84 51 49
- 42- Ecomusée de Saint-Degan 02 97 57 66 00
- 43- Maison de la nature 02 97 46 05 92
- 44- Centre de découverte des landes 02 97 93 26 74

PARCS BOTANIQUES :

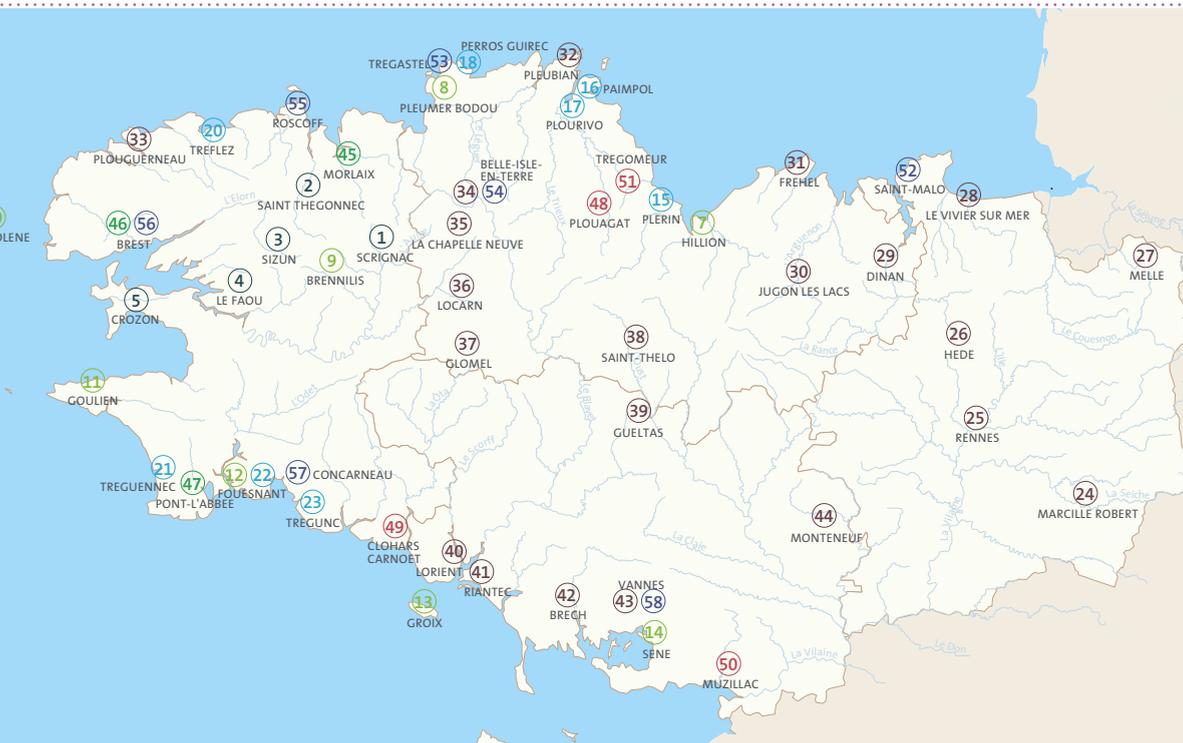
- 45- Les jardins de Suscinio 02 98 72 05 86
- 46- Conservatoire botanique breton 02 98 41 88 95
- 47- Parc botanique de Cornouaille 02 98 56 44 93

PARCS ANIMALIERS :

- 48- Terrarium Kerdanet 02 96 32 64 49
- 49- Parc animalier de Quinquis 02 98 39 94 13
- 50- Parc zoologique Branféré 02 97 42 94 66
- 51- Zoo de Trégomeur 02 96 79 01 07

AQUARIUMS :

- 52- Grand Aquarium 02 99 21 19 00
- 53- Aquarium marin 02 96 15 38 38
- 54- Aquarium des curieux de nature 02 96 43 08 39
- 55- Aquarium de la station de biologie de Roscoff 02 98 29 23 25
- 56- Océanopolis 02 98 34 40 40
- 57- Marinarium 02 98 97 06 59
- 58- Aquarium du Golfe 02 97 40 67 40



En savoir plus

- [www.pnr-armorique.fr](http://www.pnr-armorique.fr)
- [www.reservebaiedesaintbrieuc.com](http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com)
- [www.bretagne-vivante.asso.fr](http://www.bretagne-vivante.asso.fr)
- [www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)
- [www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr)
- [www.branfere.com](http://www.branfere.com)
- [www.oceanopolis.com/intro.htm](http://www.oceanopolis.com/intro.htm)
- [www.sb-roscoff.fr](http://www.sb-roscoff.fr)

Sources

Carte et données : Reeb 2008, Route 500® - © IGN 2006  
BD Carthage® © IGN - 2008